

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 20 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

NB. Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE

(Avis de demande d'immatriculations) 1

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois à compter de l'affichage du présent avis qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux civils de Lomé, Amlamé, Dapaong, Kara, Aného, Tsévié, Kévé, Kpalimé, Sotouboua et Bassar.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 03520-RM déposée le 08-08-2022, M. AYEESANVI Yaovi David, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 61a 88ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné **PARCELLE A** : au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SEKEH Koffi Vincens et LOGOSSOU Sodji Daenyehu et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

PARCELLE B : au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SEKEH Koffi Vincens et LOGOSSOU Sodji Daenyehu.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012047-RM déposée le 19-05-2023, M. FEDY Koffi Christophe, profession : Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpéhénou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié Tékpò, connu sous le nom de Apgomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité DJOBOKOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012048-RM déposée le 19-05-2023, M. FEDY Koffi Christophe, profession : Délégué Médical, demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpéhénou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démakpoè, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATAKPA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012049-RM déposée le 19-05-2023, M. EDAH-GAMEFIO Yao R, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 10ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpémé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité AGBADZI, au Sud par la propriété AGBOLETE, à l'Est par la route Mission-Tové Agoènyivé de 70m et à l'Ouest par la propriété AGBOLETE et une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012050-RM déposée le 19-05-2023, M. FOLEGA Issifou, profession : Conducteur Engins Lourds, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Dévé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AKPO et au Sud par une rue non dénommée de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012051-RM déposée le 19-03-2023, M. FOLEGA Issifou, profession : Conducteur Engins Lourds, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 24 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZIABOU Atsou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012052-RM déposée le 19-05-2023, M. AMEKO Koffi Florent, profession : Géomètre, demeurant à Davié et domicilié à Davié, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00 ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Vovissi, préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ASSIOBO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012053-RM déposée le 19-05-2023, M. BIEGOU Seni Aliou, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Poukpedji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GNASSIA Etse et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012054-RM déposée le 19-05-2023, Mme BOULOGOU Libeyeme, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Tsévié Kpalai, connu sous le nom de Kowemé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DATSOMO Kossi Mawuli et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012055-RM déposée le 19-05-2023, Mme BOULOGOU Libeyeme, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Tsévié Kpatéfi, connu sous le nom de Amamé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGLI Yawo et à l'Est par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012056-RM déposée le 19-05-2023, Mme BOULOGOU Libeyeme, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 21ca, situé à Tsévié Kpatéfi, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Komla Rémi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012057-RM déposée le 19-05-2023, M. GNINEVI Koffi, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Dalavé Adjoguidi, connu sous le nom de Sawuimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14 m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBESSAYA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012058-RM déposée le 19-05-2023, M. ASSIGNON Komi, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Deux Lions, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 57a 34ca, situé à Kévé Howuiéve, connu sous le nom de Bavé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété FIATY Amenouvor, au Sud par la propriété TSATSOU Apetsè, à l'Est par la propriété ADABRA et la collectivité GANAWOU et à l'Ouest par la collectivité GAMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012059-RM déposée le 19-05-2023, M. ATCHADE Sohoenu, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Kognito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TAGAH et à l'Ouest par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012060-RM déposée le 19-05-2023, M. HALAWI Kpatcha, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Téléssou, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 90ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Zigan-Kpota, préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ZIGA Yao Gabriel et ZIGAN Kokou Prosper et au Sud par la voie ferrée Lomé-Kpalimé de 50 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012061-RM déposée le 19-05-2023, M. ADJOUROUVI Yawovi M Amenyo, profession : Avocat, demeurant à Noépé et domicilié à Noépé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 32a 42ca, situé à Kévé Amaké, connu sous le nom de Gakpoto, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété FIAGNYO et la collectivité KPEGLO, au Sud par la propriété AYIDA Vincent, à l'Est par la collectivité KPEGLO et à l'Ouest par la voie Ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012062-RM déposée le 19-05-2023, Mme DZAKA Mawuse Amevi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adigomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpémé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KODJA, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012063-RM déposée le 22-05-2023, M. NYAKOKPA Kokou Mawulolo, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Dabarakondji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Kpoguédé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOLOU Akouabé et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012064-RM déposée le 22-05-2023, M. KATE Yawotsè Messan, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Badja, connu sous le nom de Towou, préfecture de l'Avé et borné au Nord-Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest par la propriété PLAKOO Adoté Kodjo et au Nord-Ouest par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012065-RM déposée le 22-05-2023, M. POUGOUINI Yendouhan, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 04ca, situé à Kpomé Apéyéyé, connu sous le nom de Tidapé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et au Sud par la propriété FIONOUKE Anani & GBEGBI Logossé et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012066-RM déposée le 22-05-2023, M. HOUNNAKE ADELE Apegnon Jeannot, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Bame, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SOWU, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012067-RM déposée le 22-05-2023, M. et Mme DISENARD Cowani Olivier et TOVOR Akossiwa, profession : Pasteur et non renseignée, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 36ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Aguézi Kopé, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AHIAKE AGEDZI, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012068-RM déposée le 22-05-2023, M. DOUTI Fabrice Yamine, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kpota, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGLO Sossou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012069-RM déposée le 22-05-2023, M. DJOKOUI Koffi Agbékoh, profession : Architecte Urbaniste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Camp BIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dzéméké, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AZIATSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012070-RM déposée le 22-05-2023, M. DJOKOUI Koffi Agbékoh, profession : Architecte-Urbaniste, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Camp BIR, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 16ca, situé à Tsévié Démé, connu sous le nom de Dodomé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOHOE et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012071-RM déposée le 22-05-2023, M. AKAKPO Komla Eli Claire, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avéyéké, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZADZI Komla Théophile.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012072-RM déposée le 23-05-2023, Mme KANGNI Ayoko Confort, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo Avéta, connu sous le nom de Zogbédji Lowoé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMELEKLODZI et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012073-RM déposée le 23-05-2023, M. TSOLENYANU Akouété, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Séminaire, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété MOKLI, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012074-RM déposée le 23-05-2023, M. TSOLENYANU Akouété, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Séminaire, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 36ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité DOUDOME, au Sud par la propriété AWOUNYO, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012075-RM déposée le 23-05-2023, M. TSOLENYANU Yao Gladstone, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Séminaire, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpolimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété MOKLI, au Sud par la propriété AWOUNYO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012076-RM déposée le 23-05-2023, M. TSOLENYANU Akouété, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Séminaire, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 21ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Kpodzi, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADRA Yawo, au Sud par la propriété ADZE Kodjo et une rue de 14m et à l'Est par une rue de 16 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012077-RM déposée le 23-05-2023, M. ADJASSEHOUN Kokou Gilbert, profession : Mécanicien, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Abolavé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété CHIKPE Fao et à l'Est par une rue de 14 m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012078-RM déposée le 23-05-2023, M. AHONON Koudjo, profession : Industriel, demeurant à Lomé et domicilié à Wessomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 47ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Kpogonougblé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues, au Sud par la propriété ATTATY et à l'Est par la propriété GAKE Komivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012079-RM déposée le 23-05-2023, M. D'ALMEIDA KOKOU HONORE, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Hountigome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 96ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Aképé, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues en projet et à l'Ouest par la propriété des héritiers HAMENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012080-RM déposée le 23-05-2023, M. SODJEDO MISSIHOUN JAKUES, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Agbalépédo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Dalavé Avegluidi, connu sous le nom de Ayeto, préfecture de Zio et borné au Nord au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud-Est et à l'Ouest par la collectivité AKLAMANO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012081-RM déposée le 23-05-2023, Mme TAKPAH ADZOVI ESSEAM, profession : Artiste, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 28a 22ca, situé à Ahépé, connu sous le nom de Etoe-Kopé, préfecture de Yoto et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMADATI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012082-RM déposée le 23-05-2023, M. SAMLAN Koffi, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Abobo Kpoguédé, connu sous le nom de Kpuipe, préfecture de Zio et borné **PARCELLE A** : au Nord et à l'Ouest au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14m chacune. **PARCELLE B** : au Nord et à l'Est par la propriété SOBO, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012083-RM déposée le 24-05-2023, M. NAYO Yawovi, profession : Maçon, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidè, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KPOGO Messeko et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 012084-RM Absente (Dossier GL)

Suivant réquisition, n° 012085-RM déposée le 24-05-2023, M. KODJO Kodjovi Ametepé, profession : Technicien Génie Civil, demeurant à Kpéme et domicilié à Kpéme, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klémé, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOUVI et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012086-RM déposée le 24-05-2023, M. PANAKINAOU Esso-Dolom Ange, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Apédomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LOSSOU-AGBE, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 14 m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012087-RM déposée le 24-05-2023, Mme AMELEDJISSO Ami, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Forever, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Klemé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BARAGBON et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012088-RM déposée le 24-05-2023, M. AWAGA Kokou, profession : Conducteur d'Engins, demeurant à Lomé et domicilié à Tamani, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kanyito, préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIALEAME Zankli et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012089-RM déposée le 24-05-2023, Mme OTCHAKPA Amey épouse KOUMA, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Todokpui, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud et à l'Est par la propriété ESSAN, LEDI & GUENYO et à l'Ouest par la voie Ferrée Lomé Tabligbo de 50m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012090-RM déposée le 24-05-2023, Mme OTCHAKPA Amey épouse KOUMA, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Todokpui, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ESSAN, LEDI & GUENYO et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Tabligbo de 50 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012100-RM déposée le 25-05-2023, M. ABDOU Sadoulaye, profession : Tailleur, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 74ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Avegneke, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFOTOR Ayawa et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012101-RM déposée le 25-05-2023, M. NANI Kokou Fiacre, profession : Assureur, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LOMEGNON Kudjo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012102-RM déposée le 25-05-2023, Mme AMIDOU Traoré Richalatou, profession : Employée, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 89ca, situé à Kovié Tédou, connu sous le nom de Ananissimé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées, au Sud et à l'Est par la propriété DABLA Adjoba.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012103-RM déposée le 25-05-2023, M. DEGUE Koffi Elom, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Séva, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité SOGBO Djokey.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012104-RM déposée le 25-05-2023, M. DEGUE Koffi Elom, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Avépozo, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 03ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Séva, préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété KPELY Koffi Déla, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

P.S : 012105-RM à 012108-RM Absentes (générées à Lomé)

Suivant réquisition, n° 012109-RM déposée le 25-05-2023, M. OGNADON Mensan, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 79ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wémé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ATTIGAN Kossi Sadj, au Sud et à l'Est par des rues existantes.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012110-RM déposée le 25-05-2023, M. NAYO AMAVI HENRI, profession : Sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Dzogbé Gbowolo, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par la propriété KOMBATE Damedjati et à l'Ouest par la propriété NOUKOUNOU Etsè T.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012112-RM déposée le 25-05-2023, Mme MESSAN ADAKOU GEORGETTE, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Avépozo, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 22a 13ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Ehoué-Kpodji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOGBUI KOFABIA-GADESSEH DOSU IV, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012113-RM déposée le 25-05-2023, M. ZANMENO JUSTIN KODJO, profession : Electro-Technicien, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Djogbevi, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité LANDJRO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012114-RM déposée le 25-05-2023, Mme ZANMENO ADJO M VICTOIRE, profession : Assistante de Direction, demeurant à Davié et domiciliée à Amlakopé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Tsévié Davié, connu sous le nom de Amlakopé, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBEGNO LAMBLI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012115-RM déposée le 25-05-2023, Mme BODJONA BIKI-ANI épouse MOUKPE, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Sokodé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpodomé, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AKPATIGBE, au Sud par la réquisition 53798 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16 m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012116-RM déposée le 25-05-2023, M. WUSINU Yao Dodji, profession : Gestionnaire-Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Doudji, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de feu GOKA Attissogbé et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012117-RM déposée le 25-05-2023, M. AGNIGBAGNON Komlan Akovide, profession : Opérateur Economique, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé Franciscain, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 34a 54ca, situé à Zolo, connu sous le nom de Toveme, préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBEDOE Koto, au Sud par la propriété TONOGBEVI Yawo et à l'Ouest par la propriété HADIKOU Mensa Kouma.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012118-RM déposée le 25-05-2023, M. SABOUTEY ETSE, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KETSRI Koffi et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.